|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Logo BVCert CACES | *Copie de FranckLogocouleurs2 copie* | ZA les Chauffours BP 1032  62710 Courrières  Email : [fmdformation@orange.fr](mailto:fmdformation@orange.fr)  Site : fmd-formation.fr **Tél : 03.91.83.33.68** | Référence : D427  Date d’application :  07/06/2022 |
| **PROGRAMME DE FORMATION**  **CACES R490**® **GRUE AUXILIAIRE DE CHARGEMENT DE VEHICULES** | | | |

|  |  |
| --- | --- |
| **Objectifs :**   * Maîtriser et/ou actualiser les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaire à la conduite en sécurité des grues auxiliaires de chargement de véhicules. * Obtenir le certificat à la conduite en sécurité (CACES®) des grues auxiliaires de chargement de véhicules. | **Programme :**  **Formation théorique :**   * Le conducteur et la réglementation * Les accidents du travail * Les acteurs de prévention * Les typologies de grues auxiliaires * La prise de poste et les vérifications * Le levage de charge * Les règles de conduite en sécurité * Les risques divers * La signalisation   **Formation pratique :**   * Vérifier l’adéquation de la grue auxiliaire à l’opération de manutention envisagée * Effectuer les vérifications et les opérations nécessaires avant la prise de poste et en fin de poste * Positionner le véhicule pour la manœuvre * Caler et mettre en place les stabilisateurs, vérifier l’horizontalité du véhicule * Réaliser les manœuvres de positionnement avec souplesse et précision * Elinguer la charge * Utiliser différents dispositifs porte-charge * Effectuer les différents mouvements décomposés en positionnant la charge à un endroit précis visible * Effectuer les différents mouvements synchronisés en positionnant la charge à un endroit précis visible * Maîtriser le balancement de la charge * Prendre et déposer la charge en un endroit précis non visible en respectant les gestes de commandement et de communication * Réaliser les manœuvres de levage avec souplesse et précision * Remettre la grue auxiliaire en position transport avant chaque déplacement * Repérer les anomalies et difficultés rencontrées afin de signaler à sa hiérarchie * Effectuer les opérations de maintenance de premier niveau   **Outils pédagogiques :** Vidéoprojecteur, ordinateur, paper board, films, …  **Supports remis aux participants :** Remise d’une documentation complète et ciblée véritable aide- mémoire de la formation. (Livret R490 grues auxiliaire de chargement de véhicules, MEMO FORMA)  **Modalités d’évaluation :** Les moyens mobilisés pour mesurer à l’aide de critères objectifs les acquis du bénéficiaire en cours et à la fin de la formation**.**  **Méthodes d’évaluation :** Test théorique et test pratique. Selon le référentiel de la CNAMTS.  **Validation :** Le C.A.C.E.S®.(d’une validité : de 5 ans).  Certificat d’aptitude à la conduite en sécurité (CACES®) des grues auxiliaires de chargement de véhicules., si résultat positif.  **Formalisation à l’issue de la formation :** attestation de fin de formation, délivrance (si positif) d’une autorisation de conduite pré-remplie à compléter par l’employeur et le certificat d’aptitude à la conduite en sécurité (CACES®) des grues auxiliaires de chargement de véhicules.et une attestation avec les préconisations.  **Résultats obtenus en 2021 :** Le niveau de performance et d’accomplissement de la prestation est de 93.40%. |
| **Public :** Toute personne âgée de 18 ans amenée à utiliser un engin de chantier de travaux public. |
| **Pré-requis et Aptitude** : La personne doit être reconnue apte par la médecine du travail.  Vérification par l’employeur de l’aptitude médicale du salarié (service de santé au travail). |
| **Méthodes pédagogiques :** Méthode essentiellement active basée sur la participation des participants. Pédagogie alternant les apports théoriques et les mises en situation pratiques pour un maximum d’efficacité. |
| **Compétences :** Des intervenants qualifiés, aux compétences techniques et pédagogiques actualisées. |
| **Durée :** 2 Jours (soit 14 Heures) |
| **Délai d’accès :** Délai d’accès sous dix jours. |
| **Infrastructures et moyens matériels :** Infrastructures et des moyens matériels permettant les conditions réelles de travail. |
| **Accessibilité :** Conditions d’accueil et d’accès des publics en situation de handicap, locaux adaptés à recevoir des personnes handicapées. Nous n’avons pas de grue auxiliaire de chargement de véhicules adapté à certain handicap. |
| **Nombre minimum et maximum de stagiaires par session :** de 3 à 6 |
| **Tarifs :** Voir le devis et les conditions générales de vente. |